

Engagement communautaire et dialogue

Les défis du maintien de l'ordre moderne exigent que les services de police continuent d'établir et de maintenir la confiance et la légitimité avec les communautés qu'ils desservent. Les membres de la communauté ne sont pas seulement les bénéficiaires des services policiers, ils sont des partenaires essentiels au maintien de la sécurité publique. En adoptant des approches qui reconnaissent les voix et les rôles des membres de la communauté, les services de police peuvent donner la priorité à un engagement communautaire efficace. L'engagement communauté-police est un principe directeur pour les services de police qui met l'accent sur le travail avec les membres de la communauté pour identifier les problèmes et coproduire des solutions tangibles.

Police communautaire et justice procédurale

L'engagement communauté-police va au-delà du comportement et des tactiques de la police et se concentre sur l'engagement systématique dans des partenariats et des techniques de résolution de problèmes qui entraînent une transformation organisationnelle significative.¹ La recherche et la pratique montrent que le public se soucie autant de la façon dont la police interagit avec lui que des résultats des actions policières.² Un engagement efficace de la police communautaire repose sur les quatre principes centraux de la justice procédurale :

1. Traiter les gens avec dignité et respect
2. Donner la « voix » aux individus lors des rencontres
3. Être neutre et transparent dans la prise de décision
4. Transmettre des motivations dignes de confiance³

Considérations relatives à l'engagement communauté-police

Pour améliorer la participation communautaire et soutenir les efforts d'engagement de la police communautaire, envisagez les stratégies suivantes :

Créer des opportunités équitables

■ Écouter d'abord

Un engagement équitable implique d'écouter les membres de la communauté au sujet de leurs préoccupations et de la meilleure façon de servir leurs communautés. En écoutant, les forces de l'ordre peuvent se faire une réputation basée sur le partenariat plutôt que sur le pouvoir, ce qui augmente leur légitimité dans les communautés qu'ils servent. Les principaux sujets de conversation incluent :

- Les problèmes de sécurité de la communauté
- Les nouvelles politiques ou questions sur les politiques existantes
- Les incidents communautaires très médiatisés
- La technologie de l'agence (par exemple, les caméras portées sur le corps, les lecteurs de plaques d'immatriculation)
- Leur vision des interactions quotidiennes avec les membres de l'agence, assermentés et civils

■ Supprimer les obstacles à la participation

Les opportunités d'engagement dépendent de la capacité des membres de la communauté à participer. La première étape de la participation est de se sentir bienvenu et les agences devraient considérer les éléments suivants :

- Communiquer les opportunités d'engagement dans des langues et des formats compris par les membres de la communauté
- Rotation des réunions entre différents lieux, jours et heures
- Fournir des options de participation virtuelle si possible
- Communiquer fréquemment par e-mail, réseaux sociaux et événements communautaires
- Solliciter des informations auprès de diverses communautés pour trouver le meilleur moyen de transmettre des informations à ces communautés par le biais de dirigeants officiels et non officiels

¹ Bureau des services de police communautaires, *Définition de la police communautaire* (Washington, DC : Département américain de la Justice, 2014), <https://cops.usdoj.gov/RIC/Publications/cops-p157-pub.pdf>.

² Cynthia Lum et al., *Une évaluation des preuves des recommandations du groupe de travail du président sur les services de police du 21^e siècle — Priorités de mise en œuvre et de recherche* (Alexandria, VA : International Association of Chiefs of Police, 2016), <http://cebcp.org/wp-content/evidence-based-policing/IACP-GMU-Evidence-Assessment-Task-Force-FINAL.pdf>; Kyle Peyton, Michael Sierra-Arévalo, et David G. Rand, « Une expérience de terrain sur la police communautaire et la légitimité de la police », *Actes de la National Academy of Sciences* 116, no. 40 (2019) : 19894 – 19898, <https://www.pnas.org/content/pnas/early/2019/09/10/1910157116.full.pdf>.

³ Lorraine Mazerolle et al., « La légitimité dans les services policiers : Un examen systématique », *Critiques systématiques de Campbell* 9, non. 1 (2013), <http://www.campbellcollaboration.org/lib/project/141/>.

Engagement communautaire et dialogue

■ Embrasser la diversité

Les communautés sont diverses et toutes les opportunités d'engagement doivent refléter les efforts visant à intégrer la communauté dans son ensemble. Cela inclut non seulement la diversité raciale et ethnique, mais aussi la diversité d'âge, de profession, de sexe, d'orientation sexuelle, de traditions religieuses, de capacité physique et de revenu. Une formation efficace et de haute qualité permettra au personnel de l'agence de mieux comprendre les diverses populations avec lesquelles il travaille.

S'engager dans un dialogue productif

■ Être transparent

Donnez la priorité à une administration, à des opérations et à des communications transparentes pour vous assurer que les actions et les décisions prises par les services de police sont comprises par la communauté. Tenez compte de toutes les plateformes et supports de communication pour engager la communauté dans des discussions sur les attentes en matière de transparence, de responsabilité et de confidentialité. Les agences peuvent en apprendre davantage sur les problèmes qui sont importants pour la communauté grâce à ces plateformes et supports.

Faciliter les solutions collectives

■ Collaborer

Les services de police doivent intentionnellement solliciter l'avis des membres de la communauté dans la formation, la mise en œuvre et le maintien des efforts d'engagement. Cela inclut les commentaires des membres de la communauté qui ont des points de vue favorables, neutres et critiques. Par le biais d'activités de non-application axées sur les solutions, les agences peuvent être considérées comme légitimes, dignes de confiance et équitables.

■ Poursuivre des partenariats avec des organismes

communautaires Les organismes communautaires peuvent être des intervenants clés pour établir des partenariats. La confiance est souvent transférable, de sorte que les membres de la communauté qui font confiance aux organisations partenaires peuvent également faire confiance aux services de police, créant ainsi une base de légitimité qui peut être mise à profit pour la cohésion de la communauté.

Agir sur les commentaires de la communauté

■ Promouvoir la participation mutuelle de la communauté et de la police

Les partenariats fonctionnent mieux lorsque les contributions sont égales offrir un avantage mutuel. Les

services de police devraient promouvoir l'identification commune des priorités et développement de solutions coproduites. Avec chaque opportunité d'engagement communautaire, les agences doivent être prêtes à recevoir des commentaires, à agir sur les commentaires et à relayer les décisions et les résultats à la communauté.

Encourager l'empathie à travers des perspectives partagées

Lorsque les membres de la communauté et la police comprennent et apprécient la façon dont les services de police sont exécutés et connus, des opportunités d'engagement significatif peuvent se présenter. Les opportunités d'engagement communautaire peuvent servir de plateformes d'éducation mutuelle autour du bien-être mental et physique du personnel des services de police et du bien-être général des communautés. Pour que les collectivités bénéficient de services policiers efficaces et équitables, le bien-être mental et physique des agents doit être pris en compte.

Les services de police devraient adopter un modèle de collaboration où la police opère **avec** les communautés au lieu de simplement **dans** celles-ci. La collaboration peut contribuer à ce que les membres de la communauté se sentent non seulement plus **protégés** mais aussi plus **protecteurs**—des personnes et des lieux de leur communauté, des valeurs qu'elles représentent et des corps policiers qui défendent leur sécurité et préservent leur qualité de vie. Les services de police doivent faciliter le partenariat et la responsabilisation, qui peuvent tous deux être nourris par des stratégies d'engagement communautaire et une participation communautaire active.

La cocréation de programmes, de politiques et de stratégies par le biais d'opportunités d'engagement communauté-police peut authentiquement et organiquement renforcer la compréhension, la confiance, le respect et la diversité de pensée. La police, en collaboration avec les partenaires communautaires et les intervenants, peut élaborer des stratégies qui éliminent les obstacles et construisent des ponts autour d'objectifs partagés et d'un but commun.

Ressources de l'IACP

IACP [Page d'engagement communauté-police](#)

Politique modèle de l'IACP : [Des médias sociaux](#)

Politique modèle de l'IACP : [Partenariats de recherche](#)

IACP [Cadre politique pour une police communautaire améliorée](#) [Engagement](#)

IACP [Centre de ressources sur les politiques d'application de la loi](#)